

AUGMENTATION IMMEDIATE DE LA VALEUR DU POINT

La FNAS FO a revendiqué l'application immédiate de l'avenant 43 dès sa signature le 26 février 2020, mais le gouvernement a retardé sa mise en application au 1^{er} octobre 2021.

A cette même date, le SMIC augmentera de 2,2 %, ce qui aura pour effet de replonger instantanément une partie des salariés de l'Aide à Domicile sous le SMIC. En effet, tous les salariés classés dans la filière intervention et support, employé Degré 1, échelon 1, auront un salaire de base de 1573 € brut pour un temps plein, alors que le SMIC passera à 1589,47 € brut.

Pour la FNAS FO cette situation est inacceptable !

La prochaine Commission Paritaire de la Branche se tient mercredi 29 septembre. Nous demandons l'ouverture immédiate d'une négociation sur l'augmentation de la valeur du point, conformément à l'article 12 Titre III de la convention collective qui prévoit la renégociation du salaire minima hiérarchique à chaque augmentation du SMIC.



La FNAS FO appelle TOUS les salariés à se mobiliser le 5 octobre pour :

- EXIGER l'augmentation immédiate de la valeur du point à 6,66 €.
- 183 € net pour tous.
- L'augmentation des indemnités kilométriques à 0,41€/km.
- La prise en charge de tous les frais professionnels ainsi que tous les temps de travail liés à l'exécution des missions.
- La suppression des 3 jours de carence.
- Le paiement des jours de carence en cas d'infection à la COVID.
- La reconnaissance pleine et entière, pour tous, de la COVID en maladie professionnelle.
- NON au pass sanitaire fait pour diviser les salariés et licencier...

Paris, le 24 septembre 2021

